



DEVELOPPER LES RELATIONS ENTREPRISES- ECOLES AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE

Interview d'Annick Ferry, Responsable du Pôle Economie du Pays
Cœur d'Hérault*.

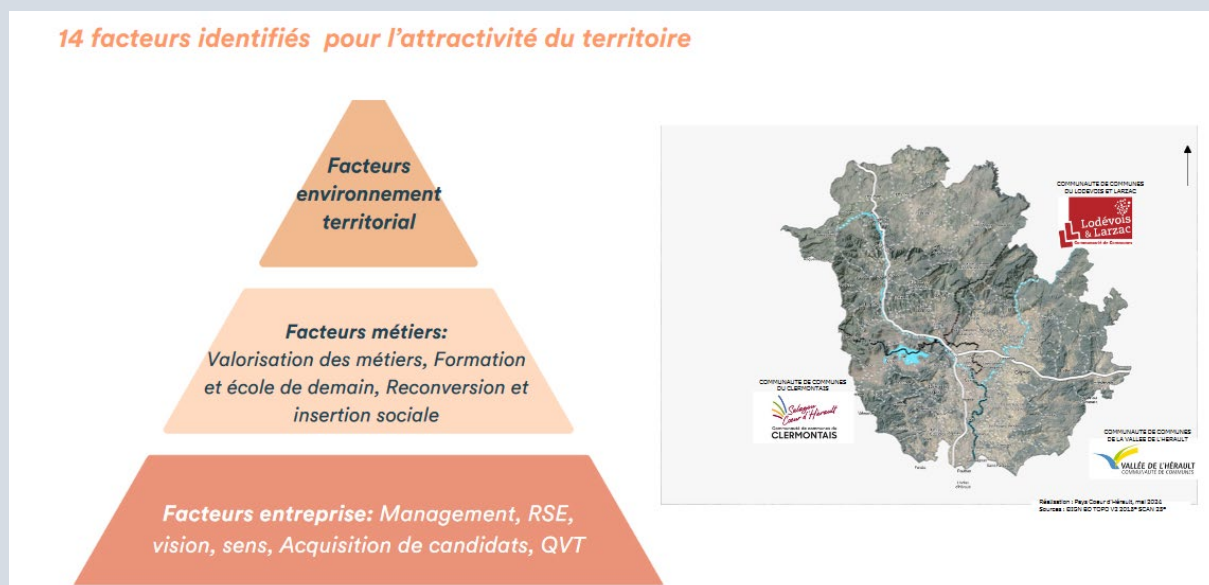


Quelle est la mission de votre agence de développement et ses leviers d'action sur l'attractivité territoriale ?

La mission de l'agence de développement économique est de soutenir la création de valeur d'emploi sur le territoire, notamment en créant les conditions favorables à la création, au développement et à la pérennisation des entreprises, et par la coordination d'acteurs. Nous portons dans ce cadre des missions opérationnelles (incubateurs, hébergement d'entreprises, plateforme d'accueil et d'orientation, conseil et animation économique) mais aussi des missions structurantes, notamment celle de l'attractivité territoriale sous le prisme des ressources humaines. Cela fait plus de 15 ans que nous travaillons ce sujet, en amenant progressivement tous les acteurs vers une vraie stratégie de l'emploi et des compétences à l'échelle du territoire. Si le territoire a des responsabilités en matière d'attractivité, elles sont partagées avec les entreprises. Pas d'attractivité du territoire sans attractivité des entreprises et inversement !

Qu'est-ce qui vous a amené à travailler plus spécifiquement le lien entre les entreprises et les écoles ?

Un travail stratégique avec l'ensemble des parties prenantes a fait ressortir 14 facteurs d'attractivités, et a été formalisé en un livre blanc. Si des axes forts sont bien sûr ressortis autour des enjeux de la mobilité, du logement, la question de l'emploi est évidemment ressortie de façon forte avec de nombreux fils à tirer. La nécessité de travailler sur toute la chaîne de valeur, dès l'amont pour intégrer les problématiques de recrutement et la perception des activités et des métiers par les relations entreprises écoles est apparue de façon très nette.



Comment avez-vous procédé pour travailler sur ce sujet ?

Nous avons commencé par rencontrer les écoles pour comprendre comment elles travaillent (projets pédagogiques, projets de développement, moyens) et nous avons réalisé que ceci était très méconnu des élus et des établissements entre eux. Un premier travail de recensement/cartographie a permis de rendre visible l'offre de formation initiale et professionnelle, et des plateaux techniques et

pédagogiques disponibles. Nous avons fait le tour des lycées, avec des élus et organisé des rencontres entre établissement. Une seconde étape a permis d'aller vers une GPECT (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle du territoire) en lien avec les partenaires de l'emploi. Ce travail a fait ressortir l'importance de la relation entre écoles et entreprises, et nous avons ainsi organisé des rencontres entre lycées, collèges, partenaires de l'emploi et représentants des entreprises. C'est dès la troisième et la seconde par les stages de découverte que se valident les parcours et que l'entreprise peut commencer à capter et orienter les compétences. Par ailleurs les jeunes et les étudiants n'ont pas toujours de connaissances sur les pratiques en entreprises, et ne connaissent pas les métiers alors que beaucoup s'interrogent sur leur avenir. Il y a un enjeu de connaissance réciproque, de démythification, mais aussi de compréhension des attentes des employeurs, en particulier sur les softskills. Un travail entre les entreprises et les directions d'établissements est un vrai levier !

Enfin, nous avons bien identifié la richesse de l'offre de formation du territoire, ce qui permet aux entreprises de s'appuyer sur les ressources locales ! Il y a une véritable opportunité de réfléchir territorialement à l'ingénierie financière et pédagogique au service des compétences recherchées. Les plateaux pédagogiques et techniques des lycées sont des ressources énormes qui ne sont pas utilisés à temps plein et qui pourraient être mis à disposition des entreprises, que ce soit dans les établissements relevant de l'Education Nationale ou de Ministère de l'Agriculture.

Nous sommes un petit laboratoire d'expérimentation d'idées et de projets !

*Le Pays Cœur d'Hérault regroupe 77 communes, 3 communautés de communes, Lodévois & Larzac, Clermontais, Vallée de l'Hérault et compte 86510 habitants.

